



Le budget communal 2022 VOLONTARISTE ET RATIONNEL

En séance publique du 4 avril, le conseil municipal de Samoëns a voté le budget communal 2022. Une année annoncée sous le signe de la structuration et d'une préparation au lancement d'un programme d'investissements au service de la population et des visiteurs.

Pour donner du sens à ce programme ambitieux, le budget avait besoin d'une vision pluriannuelle. Être méthodique, prendre en compte des dossiers en instance et surtout rattraper des retards...

DE LA MESURE DANS LE FONCTIONNEMENT

Pour cette année, le budget de fonctionnement de la commune s'élèvera à **12 428 000 Euros**. Il connaît, par rapport à l'année dernière, une baisse significative. Cette modification découle d'affectation de crédits à des comptes d'investissement et à un autofinancement de cette section de 2 269 300 € sur les excédents de fonctionnement. La masse salariale intègre à présent les personnels du camping au budget principal et répond à une demande de valoriser les services à la population, conduire les projets dans la durée et les

faire aboutir grâce à des moyens humains et financiers ; le ratio salarial reste très en deçà des communes support de stations de tourisme en s'établissant à 22.6 % des dépenses de fonctionnement.

12 282 100 € D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal poursuit ses projets majeurs : réhabilitation du restaurant scolaire, requalification des parkings des écoles, acquisition de l'ancienne colonie de Plampraz (destinée au logement de long terme pour les résidents), skatepark, rénovation des tennis... La commune investira plus de 2 millions d'euros sur son patrimoine bâti, tant en rénovation qu'en création, et plus de 2 600 000 euros pour sa voirie, ses aménagements et ouvrages y compris le chemin de l'arête.

Une année de travail soutenu se profile. ●



Vite lu !

UN PAS DE PLUS VERS LE DÉVELOPPEMENT AUX QUATRE SAISONS



Depuis deux ans, en collaboration étroite avec la municipalité, Grand Massif Domaines Skiables (GMDS) a accentué ses efforts pour ouvrir les remontées mécaniques en saison estivale.

En 2021, le Chariande Express et le Grand Massif Express ont tourné tout l'été en journée continue sans coupure.

Nouveauté 2022 : le Grand Massif Express fonctionnera dès le Vélo Vert Festival (à partir du 3 juin) et sera ouvert en continu jusqu'à fin août. "Un été qui vous remonte", selon la formule consacrée par le Grand Massif, qui aura tout pour plaire aux promeneurs et, bien sûr, aux vététistes.

La Commune remercie son partenaire pour ces initiatives, inscrite dans l'ambition de dynamiser la station et d'allonger la saison d'été. C'est bel et bien l'engagement de la commune pour accueillir le vélo vert festival qui permet ces progrès, qui nous le souhaitons, sera bénéfique pour tous les acteurs locaux tel que les commerçants, les restaurateurs et les hébergeurs.

Samoëns

Le budget communal 2022

QUELQUES CHIFFRES CLEFS

FONCTIONNEMENT

RECETTES

5 500 000 €

impôts locaux dont les taux communaux restent inchangés pour 2022

880 000 €

de dotations et compensations de l'Etat



800 000 €

de droits de mutations liés à l'important flux immobilier

350 000 €

Taxe sur les remontées mécaniques - (pour rappel 0 € en 2021 à cause de la covid)

DÉPENSES

3 397 000 €

de charges générales (électricité, eau, chauffage, salage et entretien voirie etc...)



2 817 800 €

dédiées aux charges de personnel

421 294 €

de subventions aux associations

1 269 000 €

de subvention à l'office du tourisme

INVESTISSEMENT

RECETTES

2 269 300 €

Virement de la section de fonctionnement pour augmenter la capacité d'investissement de la commune



1 003 805 €

de subventions (ne sont inscrites que les subventions formellement accordées)

1 456 837 €

d'emprunt (ligne budgétaire à utiliser si besoin)

DÉPENSES

2 400 000 €

pour l'acquisition de l'ancienne colonie de Plampraz (selon l'estimation des domaines)

2 018 000 €

Pour la rénovation des bâtiments communaux, dont reconstruction de l'accueil camping

1 331 400 €

pour le restaurant scolaire

572 000 €

d'acquisitions de terrains (dans la zone artisanale des chênets)

100 000 €

pour débiter les études de faisabilité et d'impact financières et fiscales du projet de centre nautique et balnéo-ludique.



Vite lu !

Samoëns
que j'aime

LES RENCONTRES "SAMOËNS QUE J'AIME"

Si toi aussi, pour t'intéresser à la politique,

Tu aimerais que la politique s'intéresse à toi.

Si tu as des choses à partager pourvu qu'elles soient constructives, même critiques.

Retrouvons nous, car nulle utilité de polémiquer pour que le débat puisse progresser.

A considérer, ta participation est finalement le moteur de la vie publique

Rendez-vous donc la semaine du 13 juin, dans divers lieux de Samoëns

Des réflexions communes avec les habitants et les élus tu pourras poser.

Pour finir la soirée en toute convivialité, autour d'un verre de l'amitié.



Prochain conseil municipal : lundi 13 juin 2022 19h30

